Communiqué de presse, le 13 septembre 2022

LexCase rejoint le réseau Legus International

Afin de renforcer son ambition internationale, LexCase a rejoint le réseau mondial de cabinets d'avocats Legus International.

Legus International

Legus International a été créé en 1995 afin d'accompagner les cabinets d'avocats indépendants à être plus compétitifs sur le marché mondial et s'est depuis bâti une place de choix dans le secteur juridique international.

Son objectif est d'aider les cabinets membres de Legus International à servir efficacement leurs clients en ayant des partenaires d'excellence dans le monde entier. Legus International va également au-delà d'un réseau traditionnel puisqu'il fournit à ses membres des stratégies de gestion et de service pertinentes ainsi que des programmes de formation.

En 2022, le réseau réunit 1500 avocats dans près de 70 pays, dans des domaines très diversifiés du droit des affaires. Il est classé en tant que « Leading Law Firm Network » dans Chambers and Partners.

LexCase devient le nouveau représentant exclusif en France de Legus international

Dans le cadre de son développement international, LexCase a créé un International Desk qui a initié, cet été, l'adhésion de LexCase au réseau Legus International. LexCase devient ainsi le nouveau représentant exclusif en France de Legus International et sera présent au séminaire d'automne de Legus International, qui se déroulera en octobre à Sacramento.

Pour Florence DRAPIER FAURE, Co-Managing Partner du cabinet : *« Nous partageons avec les cabinets membres de ce réseau des valeurs communes ce qui facilite les synergies. Nous nous réjouissons de cette adhésion qui s'inscrit totalement dans notre plan stratégique et va nous permettre d'accélérer notre développement à l'international. »*

Interrogée de son côté, Diane BANDON-TOURRET, responsable de l'International Desk *: « Rejoindre Legus International est une grande nouvelle pour le rayonnement international de LexCase qui parachève les efforts de l'International Desk pour proposer à nos clients un réseau international fondé sur l'excellence ».*

LexCase en quelques mots : *Le cabinet LexCase est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire spécialisé en droit privé et public des affaires. Présent à Paris, Lyon et Marseille, LexCase compte à ce jour 14 associés, 6 avocats Of Counsel, 30 avocats collaborateurs et 11 salariés back-office. Il est le partenaire français de cabinets étrangers. Fort de ses transformations et de sa croissance, le cabinet est aujourd'hui une référence dans le droit privé et public des affaires. Régional, national et international, LexCase mise sur la proximité avec ses clients tout en conservant un souci d'excellence. LexCase dispose en outre de son propre organisme de formation, LexFormation.*

Contact presse : Pauline MOREAU, Responsable Communication et Marketing, pmoreau@lexcase.com
Tel. : 04.81.11.40.62
www.lexcase.com *ou* ***www.linkedin.com/company/lexcase-societe-davocats***